

Intégration du SRCE dans le SRADDET

⇒ **Un enjeu** : Assurer la prise en compte de la Biodiversité dans tous les domaines

⇒ **Deux types de règles** :

1. Sept règles directement liées à la protection et à la restauration de la biodiversité, avec des règles obligatoires au titre du contenu minimal obligatoire prévu par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).
2. De nombreuses règles complémentaires, développées dans les autres domaines.

Intégration du SRCE dans le SRADDET

Format de la règle – Extrait du Code général des collectivités territoriales (articles R.4251-9 à R.4251-12)	REGLE OBLIGATOIRE CORRESPONDANTE
<p>Règles permettant le rétablissement, le maintien ou l'amélioration de la fonctionnalité des milieux nécessaires aux continuités écologiques</p>	<p>Règle LD1-Obj15 sur les « espaces à enjeux de continuités écologiques non couverts par un espace protégé »</p>
<p>Actions de gestion, d'aménagement ou d'effacement des éléments de fragmentation mentionnés par l'article R. 371-20 du code de l'environnement</p>	<p>Règle LD1Obj16b sur les pratiques forestières favorables aux continuités écologiques</p> <p>Règle LD2-Obj37 sur la nature en ville</p> <p>Règle LD2-Obj50a sur l'identification des continuités écologiques en cohérence avec les territoires voisins</p>
<p>Mesures conventionnelles et mesures d'accompagnement permettant d'atteindre les objectifs de préservation et de remise en bon état de la fonctionnalité des continuités écologiques</p>	<p>Règle LD2-Obj50b sur l'identification des sous-trames et la transcription des objectifs de préservation et remise en état</p> <p>Règle LD2-Obj50c sur la restauration des fonctionnalités naturelles des cours d'eau et zones humides</p> <p>Règle LD2-Obj50d sur la mise en transparence des infrastructures linéaires</p>

Actualités régionales

⇒ **Mise en place du CRB** en juin 2018, une réunion en janvier 2019

⇒ Commission spécialisée ARB

⇒ Faire remonter les actualités/ sujets

⇒ **Création de l'ARB** au 1^{er} janvier 2019

⇒ Convention Région/ AFB/ DREAL / AERMC et ARPE

⇒ Plan d'actions annuel dont poursuite de l'animation des secteurs prioritaires du SRCE

Appels à projets régionaux

Appels à projets Région (clôture le 31 mai)

- ⇒ Adaptation au changement climatique pour la préservation de la biodiversité régionale/ préservation des espèces emblématiques – lutte contre les organismes nuisibles
- ⇒ Adopt' un palmier
- ⇒ Prix de l'innovation biomimétique
- ⇒ Adaptation du littoral au changement climatique : l'enjeu de l'érosion des plages en Provence Alpes Côte d'Azur

⇒ **Appels à projets Agence de l'eau RMC : Eau et biodiversité (clôture le 15 mai)**

⇒ **Clôture de l'appel à projets FEDER : réduire la pression sur la biodiversité en intervenant sur les trames vertes et bleues**

Réunion/ congrès

ITTECOP – 6 et 7 juin à Sophia

Congrès français de la nature – 12 juin – Marseille Pharo

Assises nationales de la biodiversité – 18 au 20 juin – Massy

Formation en ligne / MOOC / « Nature en ville » – inscrivez vous !

Congrès mondial de la Nature - UICN – juin 2020 - Marseille

Appels à manifestation d'intérêt de l'AFB pour les espaces générations nature – en cours (clôture le 15 juin)

Candidature pour les sessions ouverte du 2 mai au 17 juillet

Stands dans le hall d'expositions